

## Les poursuites : les jeunes se mobilisent et créent AUDIONAUTES.NET

**Saint Blaise (Alpes-Maritimes), le 4 Octobre - Les collégiens, lycéens et étudiants se mobilisent contre les procès des majors et lancent la première association de défense des audionautes (utilisateurs de musique en ligne) pour venir en aide aux premières victimes de la répression musicale : l'ADA.**

**Scandalisés par les poursuites de l'industrie du disque, inquiets des menaces qui pèsent sur eux et leur famille ; des lycéens de diverses régions françaises se sont réunis pour créer l'Association des Audionautes (ADA).**

Ils ont désigné Aziz Ridouan et Quentin Renaudo, âgés respectivement de 16 et 14 ans, comme leurs porte-paroles.

La plupart des jeunes internautes sont désormais familiarisés avec les extraordinaires possibilités des réseaux pour accéder à la culture et à la musique (forums de discussions, chat, sites et réseaux d'échanges). Cette extraordinaire diversité culturelle n'existe pas dans les magasins et le prix exorbitant des CD ne permet pas à toute personne qui le souhaite d'avoir accès à autant d'œuvres. Les sites récemment ouverts à la vente de musique en ligne sont encore trop chers (il faudrait dépenser 5000 euros pour remplir un Ipod de musique !), leur catalogue est abusif et dépassé. Adeptes de la découverte musicale, les jeunes de ce pays sont désormais menacés par les procès que souhaitent intenter les majors du disque. Souvent mineurs, ces derniers savent que ce sont leurs parents qui vont trinquer à leur place. De plus en plus de témoignages sur le Net de saisie d'ordinateurs, de mise en garde à vue inquiète les fondateurs de l'ADA. Combien de temps avant que des écoliers ne se retrouvent devant les tribunaux ? Combien de temps avant que les contenus disponibles sur Internet ne soient soumis au contrôle systématique et à la bonne volonté de l'industrie musicale ?

L'ADA agit pour la défense des victimes des poursuites abusives de l'industrie du disque. L'ADA appelle les victimes des majors à la contacter pour qu'elles puissent se réunir et organiser une défense commune autour des avocats que l'ADA a déjà contactés.

Parce que la presse ne relaie que le point de vue des professionnels, il est temps de faire émerger le point de vue de la génération numérique, pour qu'elle participe enfin à ce débat qui la concerne directement.

Dès aujourd'hui, pour entrer en relation avec les premières victimes de la répression, l'ADA lance une campagne de mobilisation en ligne via son site et via les principaux relais de la génération numérique. L'ADA souhaite aussi organiser des réunions entre élèves pour discuter de la stratégie à suivre pour empêcher ces procès abusifs de continuer. Enfin, l'ADA se met en relation avec les associations du même type aux Etats Unis ainsi que dans les autres pays où l'industrie du disque a déjà lancé sa vague de répression inutile.

A propos de l'ADA

L'ADA est une association de loi 1901 créée début octobre par des jeunes lycéens qui souhaitaient réagir à la répression et aux procès de l'industrie du disque.

Pour contacter les fondateurs de l'ADA :

Aziz Ridouan, Président : Email : [aziz@audionautes.net](mailto:aziz@audionautes.net)

Quentin Renaudo, Vice-président : Email : [quentin@audionautes.net](mailto:quentin@audionautes.net)

Nous invitons chaque audionaute à se mobiliser :

- en utilisant notre KIT de communication et en affichant nos documents :

## es poursuites : les jeunes se mobilisent et créent AUDIONAUTES.NET

<http://www.audionautes.net/dossiers/>

- en nous contactant et en rejoignant notre mailing-list : <http://www.audionautes.net/newsletter.php>
- en visitant notre site Internet : <http://www.audionautes.net>